





FORCE OUVRIERE

## Secteurs Alimentaires

Cher(e) Camarade,

Nous t'informons que le tarif de la cotisation s'élève pour 2024.

- Cotisation annuelle est de : **140.60 euros**

Les salariés à mi-temps (inférieur à 75 h/mois) : **est de 75.80 euros**

Si vous optez pour le prélèvement automatique, vous devez remplir le formulaire ci-joint et nous le retourner dans l'enveloppe jointe, accompagné de votre R I B.

Les prélèvements se feront sur 5 mois de février à juin, le 10 de chaque mois, vient s'ajouter 0,40 cts par prélèvement pour les frais de gestion bancaire.

Temps plein = 28.52 € - Temps partiel = 15,56 €

**Pour les adhérents qui sont déjà en prélèvement, vous n'avez aucun document à retourner.**

**Le 1<sup>er</sup> prélèvement aura lieu automatiquement le 10 février 2024.**

Nous rappelons que la cotisation permet de bénéficier d'une réduction d'impôt qui s'élève à 66% de ta cotisation annuelle.

Nous sommes à ta disposition au :



03.20.85.10.85 – 06.10.84.74.09

Cordialement

*Françoise WELLECAM*

FORCE OUVRIERE

254 Boulevard de l'Usine – C S 90022 – 59045 LILLE Cedex  
Tél : 03.20.85.10.85 - Email : [francoise.wellecam@laposte.net](mailto:francoise.wellecam@laposte.net)